



Aux syndicats
Aux DS/DSC
Aux Uscba

Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et
de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine

Bordeaux, Le 14 Janvier 2026

Cher (e) s Camarade(s),

Poursuivant son travail de formation, notre relais Fédéral a programmé un **stage Syndicalisation CGT** ouvert aux syndiqués en Responsabilité Syndicale qui aura lieu du :

**Mercredi 28 octobre 2026 - 9 heures
au Vendredi 30 octobre 2026**

A la Bourse du Travail à Bordeaux
Début du stage : 9 heures précises

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il serait intéressant que les camarades aient **participé en pré requis au stage Cogitiel/Cogetise.**

Tu trouveras ci joints les documents suivants :

- o **Demande d'absence à envoyer 1 mois avant le début du stage à l'employeur (28 septembre 2026)**
- o **Le planning formation du stage**

Dans l'attente de votre inscription, recevez cher(e)s camarades, nos salutations les plus fraternelles.

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT
De la Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205- Salle Michel Lovato- 44, COURS ARISTIDE BRIAND
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : urcba.cgt.na@orange.fr



Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de
l'entreprise ou de l'établissement
.....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le / /

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise

du Mercredi 28 octobre 2026 au Vendredi 30 octobre 2026

En vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 Septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

SYNDICALISATION - RENFORCER LA CGT

du 28 au 30 octobre 2026

Mercredi 28 Octobre

Matin : 10h : Accueil

Remontée des attentes

Présentation de la formation

Après midi: Un syndicat, c'est quoi ?

Structures de la **CGT Interpro / Fédé / Conf**

Rappel sur les outils Cogitiel/Cogétise

Soir : Soirée fraternelle chacun amène une spécialité de sa région

Jeudi 29 Octobre

Etat orga

Renforcer la CGT

Enjeux de la syndicalisation

Démarche permanente

Etude résultat des élections- l'Outil Carte Interactive

Vendredi 30 Octobre

Elaboration d'un plan de travail

Mise en oeuvre **CONCRÈTE dans nos organisations et projection**